



Le Quotidien

Statistique Canada

Le mardi 20 décembre 2005

Diffusé à 8 h 30, heure de l'Est

Communiqués

Indice des prix à la consommation, novembre 2005	2
L'indice des prix à la consommation a enregistré une baisse mensuelle pour un deuxième mois consécutif alors que les prix de l'essence ont poursuivi leur chute en novembre. L'Indice a reculé de 0,2 % en novembre alors qu'en octobre la baisse avait été de 0,5 %. L'indice des prix à la consommation calculé sur 12 mois a progressé moins rapidement qu'en octobre, étant passé de 2,6 % à 2,0 % en novembre.	
Assurance-emploi, octobre 2005	6
L'emploi et le revenu en perspective, numéro en ligne de décembre 2005	7
Finances des entreprises publiques, pour l'exercice financier se terminant le plus près du 31 décembre 2004 et du 31 décembre 2003 .	8
Indicateurs de justice pénale, 2005	9
Estimations postcensitaires de la population selon les divisions de recensement, les régions métropolitaines de recensement et les régions économiques, 1er juillet 2005	10
Indice des taux de salaires syndicaux dans la construction, novembre 2005	10
Nouveaux produits	12



Communiqués

Indice des prix à la consommation

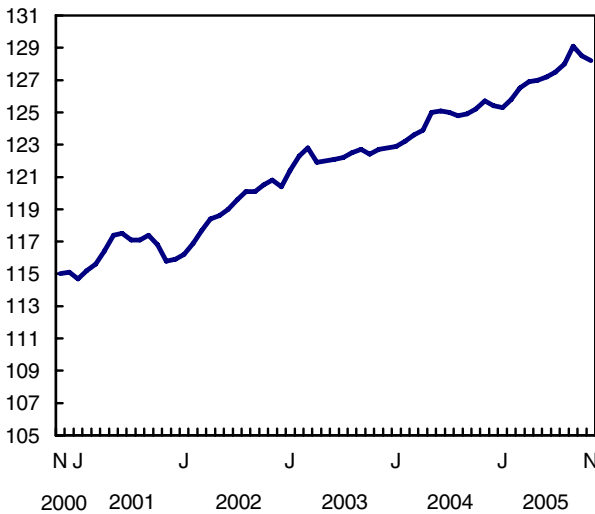
Novembre 2005

L'indice des prix à la consommation (IPC) a enregistré une baisse mensuelle pour un deuxième mois consécutif alors que les prix de l'essence ont poursuivi leur chute en novembre. L'indice a reculé de 0,2 % en novembre alors qu'en octobre la baisse avait été de 0,5 %. L'IPC calculé sur 12 mois a progressé moins rapidement qu'en octobre, étant passé de 2,6 % à 2,0 % en novembre.

L'indice d'ensemble sans l'influence des prix de l'énergie a progressé de 1,4 % entre novembre 2004 et novembre 2005, soit une augmentation un peu plus faible qu'entre octobre 2004 et octobre 2005 (+1,5 %). L'indice d'ensemble sans les huit composantes volatiles telles que définies par la Banque du Canada était aussi légèrement à la baisse. La progression de l'indice calculé sur 12 mois était de 1,6 % en novembre alors qu'elle était de 1,7 % en octobre.

Indice des prix à la consommation

Indice non désaisonnalisé (1992=100)



L'indice des prix à la consommation calculé sur 12 mois augmente moins rapidement

Même si les prix de l'essence ont contribué à faire augmenter l'IPC calculé sur 12 mois, la chute des prix de l'essence en novembre 2005 a été la cause

principale du ralentissement de l'indice d'ensemble calculé sur 12 mois. En effet, les prix de l'essence en novembre 2005 étaient supérieurs de 9,4 % à ceux de novembre 2004 alors qu'en octobre 2005, ils étaient supérieurs de 17,0 % à ceux d'octobre 2004.

Les autres facteurs importants qui ont contribué à faire progresser l'IPC sont : l'achat et la location à bail de véhicules automobiles, le gaz naturel, le coût de remplacement par le propriétaire ainsi que les repas pris au restaurant.

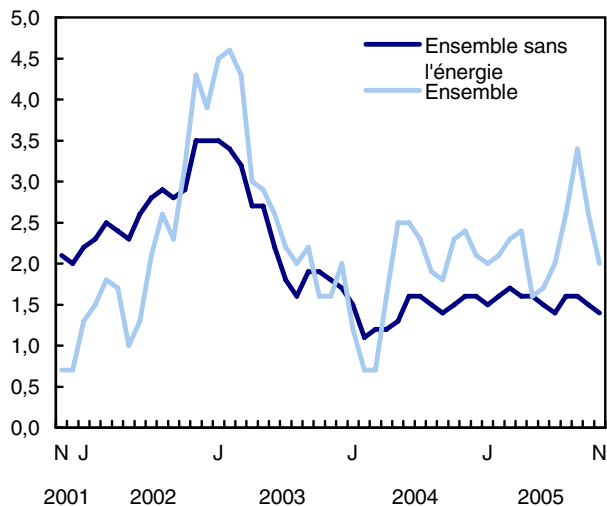
La diminution des prix du matériel et des fournitures informatiques et des prix des légumes frais représentaient l'effet modérateur le plus important sur la hausse de l'IPC.

Les prix de l'essence (+9,4 %) ont exercé la plus forte pression sur l'IPC calculé sur 12 mois. Les augmentations de prix ont varié entre 6,0 % en Nouvelle-Écosse ainsi qu'à Terre-Neuve-Labrador et 12,7 % en Colombie-Britannique.

Les prix d'achat et de location à bail de véhicules automobiles ont progressé de 2,7 % depuis un an. Des incitations financières moins généreuses offertes par les constructeurs de véhicules automobiles sur les nouveaux modèles (2006) ont poussé l'indice à la hausse.

Taux de variation par rapport au mois correspondant de l'année précédente

Taux de variation en %



Les prix du gaz naturel ont augmenté de 18,7 % entre novembre 2004 et novembre 2005. Près de 40 % de cette hausse était attribuable aux augmentations enregistrées en Alberta (+34,4 %). Le gouvernement provincial de l'Alberta a un programme de rabais qui normalement s'étend du 1^{er} novembre au 31 mars. Ce rabais est lié à la consommation et est appliqué directement sur la facture. Le Québec (+18,8 %), le Manitoba (+18,1 %), la Colombie-Britannique (+16,1 %), l'Ontario (+13,5 %) ainsi que la Saskatchewan (+10,1 %) ont aussi affiché des hausses depuis novembre 2004.

Le coût de remplacement par le propriétaire, qui représente la portion usée de la structure des logements et qui est estimé à partir des prix des maisons neuves (excluant le terrain), a monté de 5,1 % par rapport à novembre 2004. Les coûts plus élevés de la main-d'oeuvre et du transport des matériaux ont été les principaux facteurs à l'origine de cette augmentation.

Les prix des repas pris au restaurant ont augmenté de 2,8 % depuis novembre 2004. Depuis plusieurs années, les prix dans ce secteur ont progressé de façon constante, la dernière baisse mensuelle ayant été observée en décembre 1999. Les augmentations de prix calculées sur 12 mois ont varié entre 1,7 % en Nouvelle-Écosse et 3,4 % en Colombie-Britannique.

Plusieurs composantes majeures de l'IPC ont affiché des augmentations sur 12 mois. Les indices du logement (+3,2 %) et des transports (+3,7 %) ont été ceux ayant eu le plus d'influence sur la pression à la hausse de l'indice d'ensemble.

Dans une moindre mesure, les indices des aliments (+1,4 %), de la santé et des soins personnels (+2,4 %), des boissons alcoolisées et des produits du tabac (+2,5 %), des dépenses et de l'équipement du ménage (+1,0 %) ont aussi eu une influence à la hausse.

La composante de l'habillement et des chaussures a diminué de 1,4 %. Les prix plus faibles des vêtements pour femmes, pour hommes et pour enfants ont été à l'origine de cette baisse. La composante des loisirs, de la formation et de la lecture a légèrement diminué de 0,2 % sous l'influence des prix plus bas du matériel et des fournitures informatiques ainsi que de l'hébergement pour voyageurs.

L'indice mensuel de l'IPC baisse pour un deuxième mois consécutif

Après avoir affiché une baisse de 0,5 % le mois dernier, l'IPC d'ensemble a reculé de 0,2 % en novembre sous l'influence principale des prix de l'essence. La hausse des prix des véhicules automobiles a toutefois contribué largement à réduire l'ampleur de cette baisse.

Les prix plus bas de l'hébergement pour voyageurs sont venus au deuxième rang des facteurs ayant contribué à la chute mensuelle de l'indice, alors que les

hausse de prix des légumes frais sont venues annuler cet effet. Les prix plus bas des vêtements pour femmes ont également joué un rôle modérateur sur l'indice.

Excluant l'énergie, l'IPC a augmenté de 0,4 % d'octobre à novembre 2005. Cet indice a principalement augmenté parce que la hausse des prix d'achat et de location à bail de véhicules automobiles n'a pas été contrecarrée par la chute des prix de l'essence qui sont exclus de l'indice sans l'énergie.

Les prix de l'essence ont chuté, en moyenne, de 11,2 % en novembre en raison de la baisse des prix de gros et des prix du pétrole brut sur le marché international. Les prix plus bas étaient aussi attribuables à une demande plus faible et à des stocks suffisants. Les baisses de prix ont été généralisées partout au Canada. La diminution la plus importante a été notée à l'Île-du-Prince-Édouard (-14,3 %), alors qu'à Yellowknife, on a observé une baisse de 5,1 %.

Les prix d'achat et de location à bail de véhicules automobiles, qui représentent environ 8 % des dépenses en biens et services compris dans le panier de l'IPC, ont grimpé de 5,1 % en novembre. L'indice reflète les prix des modèles 2006. En novembre de chaque année, les modèles de véhicules automobiles de l'année courante (2005) sont remplacés par les nouveaux modèles (2006) dans l'échantillon de l'IPC. Lorsque les vieux modèles sont comparés aux nouveaux modèles, seuls les changements de prix purs sont saisis par l'indice puisque l'IPC compare des biens et des services de qualité équivalente. Par conséquent, les augmentations de prix découlant de l'amélioration de la qualité des produits ne se répercutent pas sur l'indice.

Les prix de l'hébergement pour voyageurs ont chuté de 11,0 % en novembre. Les diminutions de prix sont habituelles en novembre, alors que dans la plupart des régions la demande continue de décroître par rapport à la haute saison touristique de l'été.

Les prix des légumes frais augmentent habituellement en novembre. Toutefois, la hausse de 9,9 % observée cette année était plus faible que celle de 18,8 % enregistrée l'an dernier. Cette hausse a été principalement attribuable aux prix des «autres légumes frais» au Québec (+17,3 %) et en Ontario (+13,5 %), en particulier les poivrons verts, les choux-fleurs, les céleris et les concombres.

Les consommateurs ont encore bénéficié de nombreuses ventes à rabais dans le secteur des vêtements pour femmes en novembre. Les prix des vêtements pour femmes ont chuté de 4,0 %. Les baisses de cet ordre sont habituelles au mois de novembre. La diminution la plus importante a été notée en Saskatchewan (-7,4 %), alors qu'à Terre-Neuve-Labrador (+3,4 %), on a observé une hausse.

L'IPC désaisonnalisé d'octobre à novembre baisse de 0,2 %

Après ajustement pour tenir compte des variations saisonnières, l'IPC a diminué de 0,2 % d'octobre à novembre 2005.

La pression à la baisse est venue des transports (-0,7 %), de l'habillement et des chaussures (-0,9 %) et des aliments (-0,2 %). Les indices des dépenses et de l'équipement du ménage (+0,3 %), du logement (+0,1 %), des boissons alcoolisées et des produits du tabac (+0,3 %) et de la santé et des soins personnels (+0,2 %) ont poussé à la hausse l'indice d'ensemble désaisonnalisé.

L'indice des loisirs, de la formation et de la lecture n'a pas contribué à la variation de l'IPC désaisonnalisé.

Indice d'ensemble sans les huit composantes volatiles

L'indice d'ensemble sans les huit composantes volatiles telles que définies par la Banque du Canada a augmenté de 1,6 % entre novembre 2004 et novembre 2005. Les principaux facteurs ayant contribué à cette hausse ont été les prix de l'achat et de la location à bail de véhicules automobiles (+2,7 %), le coût de remplacement par le propriétaire (+5,0 %), des repas pris au restaurant (+2,8 %), et des impôts fonciers (+3,2 %). La hausse a été atténuée par une diminution des prix du matériel et des fournitures informatiques (-15,6 %), de l'hébergement pour voyageurs (-5,8 %) et des primes d'assurance de véhicules automobiles (-1,2 %).

D'octobre à novembre, l'indice d'ensemble sans les huit composantes volatiles telles que définies par la Banque du Canada a crû de 0,4 %. Le principal facteur à l'origine de la pression à la hausse a été le coût plus élevé de l'achat et de la location à bail de véhicules automobiles (+5,2 %), tandis que les sources principales de la pression à la baisse ont été la diminution des prix de l'hébergement pour voyageurs (-11,0 %) et des prix des vêtements pour femmes (-4,0 %).

Énergie

Après avoir augmenté de 13,5 % entre octobre 2004 et octobre 2005, l'indice de l'énergie a grimpé de 8,8 % entre novembre 2004 et novembre 2005.

Les hausses de prix de l'essence (+9,4 %) ont été le contributeur principal à cette augmentation, mais les prix du gaz naturel (+18,7 %), du mazout (+18,0 %) et de l'électricité (+2,3 %) y ont également contribué.

Sur une base mensuelle, l'indice de l'énergie a diminué de 6,1 %, sous l'influence principale des prix de l'essence (-11,2 %) ainsi que de ceux du mazout (-3,5 %) et de l'électricité (-0,2 %). La baisse a été modérée par les prix plus élevés du gaz naturel (+1,2 %).

Données stockées dans CANSIM : tableaux 326-0001, 326-0002, 326-0009, 326-0012 et 326-0016 à 326-0018.

Définitions, sources de données et méthodes : numéro d'enquête 2301.

Il est possible d'obtenir plus de renseignements concernant les concepts et l'utilisation de l'IPC en consultant en ligne la publication *Votre guide d'utilisation de l'indice des prix à la consommation* (62-557-XIB, gratuit).

Paraît à 7 h dans notre site Web sous *Aujourd'hui dans Le Quotidien*, puis *Dernier communiqué de l'Indice des prix à la consommation*.

Le numéro de novembre de *L'indice des prix à la consommation*, vol. 84, n° 11 (62-001-XIB, 9 \$ / 83 \$; 62-001-XPB, 12 \$ / 111 \$) est maintenant en vente. Voir *Pour commander les produits*.

L'Indice des prix à la consommation de décembre sera diffusé le 18 janvier 2006.

Pour plus de renseignements ou pour en savoir davantage sur les concepts, les méthodes et la qualité des données, communiquez avec Nicole Kelly au (613) 951-9606 ou composez sans frais le 1 866 230-2248 (infounit@statcan.ca), Division des prix. Télécopieur : (613) 951-1539.

□

Indice des prix à la consommation et composantes principales
(1992=100)

	Importance relative ¹	Novembre 2005	Octobre 2005	Novembre 2004	Octobre à novembre 2005	Novembre 2004 à novembre 2005
données non désaisonnalisées						
					var. en %	
Ensemble	100,00	128,2	128,5	125,7	-0,2	2,0
Aliments	16,89	128,4	127,7	126,6	0,5	1,4
Logement	26,75	126,1	126,0	122,2	0,1	3,2
Dépenses et équipement du ménage	10,58	116,2	115,7	115,1	0,4	1,0
Habillement et chaussures	5,37	101,8	104,5	103,2	-2,6	-1,4
Transports	19,79	152,2	153,3	146,7	-0,7	3,7
Santé et soins personnels	4,52	121,7	121,2	118,8	0,4	2,4
Loisirs, formation et lecture	11,96	127,1	128,0	127,4	-0,7	-0,2
Boissons alcoolisées et produits du tabac	4,13	148,3	147,9	144,7	0,3	2,5
Ensemble (1986=100)		164,2				
Pouvoir d'achat du dollar à la consommation, (en cents) par rapport à 1992		78,0	77,8	79,6		
Agrégats spéciaux						
Biens	48,84	123,1	123,8	120,7	-0,6	2,0
Services	51,16	134,0	133,8	131,2	0,1	2,1
Ensemble sans les aliments et l'énergie	74,27	124,6	124,1	122,9	0,4	1,4
Énergie	8,84	165,1	175,8	151,7	-6,1	8,8
Ensemble sans les huit composantes les plus volatiles ³	82,75	127,7	127,2	125,7	0,4	1,6

1. Pondérations de l'IPC, panier de 2001 selon les prix de juin 2004, en vigueur à partir de juillet 2004. Les pondérations détaillées sont disponibles sous la section Documentation de l'enquête 2301 (http://www.statcan.ca/francais/sdds/index_f.htm).
2. Le total des chiffres peut ne pas correspondre à 100 % en raison de l'arrondissement.
3. Les huit composantes les plus volatiles, telles que définies par la Banque du Canada, qui sont exclues de l'IPC d'ensemble sont : les fruits, les préparations à base de fruits et les noix; les légumes et les préparations à base de légumes; le coût d'intérêt hypothécaire; le gaz naturel; le mazout et les autres combustibles; l'essence; le transport interurbain; les produits du tabac et les articles pour fumeurs. La Banque du Canada ajuste ensuite cette série pour obtenir son indice de référence qui exclut également l'effet des modifications des impôts indirects. Pour obtenir des données et des renseignements au sujet de l'inflation mesurée par l'indice de référence, consultez le site de la Banque du Canada (<http://www.banqueducanada.ca/fr/inflation/index.htm>).

Indice des prix à la consommation par province, et pour Whitehorse, Yellowknife et Iqaluit
(1992=100)

	Novembre 2005	Octobre 2005	Novembre 2004	Octobre à novembre 2005	Novembre 2004 à novembre 2005
données non désaisonnalisées					
				var. en %	
Terre-Neuve et Labrador	126,9	126,8	124,5	0,1	1,9
Île-du-Prince-Édouard	130,3	131,3	127,3	-0,8	2,4
Nouvelle-Écosse	130,7	131,6	127,8	-0,7	2,3
Nouveau-Brunswick	128,3	128,5	125,7	-0,2	2,1
Québec	124,2	124,5	121,8	-0,2	2,0
Ontario	129,1	129,4	126,6	-0,2	2,0
Manitoba	132,0	132,3	129,5	-0,2	1,9
Saskatchewan	132,8	133,0	131,3	-0,2	1,1
Alberta	136,1	136,2	132,5	-0,1	2,7
Colombie-Britannique	126,2	126,3	123,7	-0,1	2,0
Whitehorse	126,0	125,6	123,1	0,3	2,4
Yellowknife	125,4	125,0	121,8	0,3	3,0
Iqaluit (Déc. 2002=100)	103,8	103,3	101,8	0,5	2,0

1. Voir les renseignements géographiques pour la ville de Whitehorse, la ville de Yellowknife et la ville d'Iqaluit.
2. Une partie de l'augmentation de l'indice du logement de Yellowknife qui a été montrée en décembre 2004 reflétait par inadvertance des augmentations de loyer qui s'étaient produites plus tôt. Donc, la variation de l'indice du logement a été surévaluée en décembre 2004 et sous-évaluée les deux années précédentes. La série de l'indice du logement pour Yellowknife a été rectifiée à partir de décembre 2002. De plus, la série de l'IPC d'ensemble pour Yellowknife et les indices de certains agrégats spéciaux pour Yellowknife ont également changés. Les données pour le Canada, les provinces et les autres territoires n'ont pas été touchées.

Assurance-emploi

Octobre 2005 (données provisoires)

En octobre, le nombre estimatif (désaisonnalisé) de Canadiens ayant reçu des prestations ordinaires d'assurance-emploi a atteint 505 310, en baisse de 1,3 % par rapport à septembre, et de 3,6 % par rapport à octobre 2004. On assiste à une diminution généralisée du nombre de prestataires recevant des prestations ordinaires depuis le milieu de 2003.

La plupart des provinces ont affiché des baisses en octobre, la plus importante ayant été enregistrée en Ontario (-3,2 %).

Statistiques sur l'assurance-emploi

	Oct. 2005	Sept. 2005	Oct. 2004	Sept. à oct. 2005	Oct. 2004 à oct. 2005
données désaisonnalisées					
	var. en %				
Bénéficiaires ordinaires	505 310 ^P	511 980 ^r	523 970	-1,3	-3,6
Montant versé de prestations ordinaires (en millions de dollars)	722,6 ^P	691,5 ^r	778,8	4,5	-7,2
Demandes initiales et renouvelées reçues (en milliers)	240,3 ^P	229,6 ^r	230,8	4,7	4,1
données non désaisonnalisées					
Ensemble des bénéficiaires (en milliers) ¹	674,2 ^P	646,8 ^P	690,8		
Bénéficiaires ordinaires (en milliers)	391,3 ^P	372,8 ^P	409,0		
Demandes initiales et renouvelées reçues (en milliers)	250,8	186,6	227,8		
Montant versé (en millions de dollars)	1 136,7	996,4	1 116,8		
données cumulatives (janvier à août)					
			2005	2004	2004 à 2005
			var. en %		
Demandes reçues (en milliers)			2 247,0	2 218,8	1,3
Montant versé (en millions de dollars)			12 488,8	12 653,6	-1,3

^r Données révisées.

^P Données provisoires.

1. L'ensemble des bénéficiaires inclut tous les prestataires recevant des prestations de type ordinaire (par exemple, en raison d'un licenciement) ou des prestations spéciales (par exemple, pour cause de maladie). Ces bénéficiaires comprennent toutes les personnes qui ont reçu des prestations pour la semaine de référence de l'Enquête sur la population active qui comprend habituellement le quinzième jour du mois.

Les prestations ordinaires versées en octobre ont totalisé 722,6 millions de dollars tandis que le nombre de demandes initiales et renouvelées s'établissait à 240 340.

Nota : Les données du programme des statistiques de l'assurance-emploi sont produites à partir de données administratives et peuvent de temps à autre subir l'effet de changements apportés à la *Loi sur l'assurance-emploi* ou aux procédures administratives. Le nombre de bénéficiaires représente toutes les personnes qui ont reçu des prestations d'assurance-emploi durant la semaine comprenant la quinzième journée du mois. Les prestations ordinaires versées représentent le montant total d'argent perçu par les individus durant le mois.

Nombre de bénéficiaires recevant des prestations ordinaires

	Oct. 2005 ^P	Sept. à oct. 2005	Oct. 2004 à oct. 2005
données désaisonnalisées			
	var. en %		
Canada	505 310	-1,3	-3,6
Terre-Neuve-et-Labrador	38 500	0,4	1,4
Île-du-Prince-Édouard	8 400	-2,2	-2,7
Nouvelle-Écosse	28 990	-1,4	-3,6
Nouveau-Brunswick	34 230	-2,3	-0,2
Québec	174 430	-0,7	0,2
Ontario	127 920	-3,2	-1,8
Manitoba	11 770	-1,5	-6,4
Saskatchewan	10 490	-1,6	-5,0
Alberta	20 540	-1,3	-24,7
Colombie-Britannique	48 500	0,8	-13,2
Yukon	900	0,0	-1,1
Territoires du Nord-Ouest	770	-2,5	0,0
Nunavut	420	5,0	5,0

^P Données provisoires.

Note : Le nombre de bénéficiaires comprend toutes les personnes qui ont reçu des prestations ordinaires pour la semaine de référence de l'Enquête sur la population active qui comprend habituellement le quinzième jour du mois.

Données stockées dans CANSIM : tableaux 276-0001 à 276-0006, 276-0009, 276-0011, 276-0015 et 276-0016.

Définitions, sources de données et méthodes : numéro d'enquête 2604.

Les données de septembre sur l'assurance-emploi seront diffusées le 24 janvier 2006.

Pour obtenir des données ou des renseignements généraux, communiquez avec les Services à la

clientèle au (613) 951-4090 ou composez sans frais le 1 866 873-8788 (travail@statcan.ca). Pour en savoir davantage sur les concepts, les méthodes et la qualité des données, communiquez avec Gilles Groleau au (613) 951-4091, Division de la statistique du travail. ■

L'emploi et le revenu en perspective

Numéro en ligne de décembre 2005

Le numéro en ligne de décembre 2005 de *L'emploi et le revenu en perspective*, qui paraît aujourd'hui, comporte deux articles qui s'intitulent «Scolarité et revenu des parents seuls» et «L'évolution des habitudes de dépenses des Canadiens âgés».

À partir des recensements de 1981 et 2001, l'article intitulé «Scolarité et revenu des parents seuls» examine l'évolution des caractéristiques des parents seuls en étudiant leurs gains d'emploi ainsi que la proportion d'entre eux qui sont à faible revenu par âge et par niveau de scolarité, et en les comparant aux parents qui vivent en couple.

En 2001, on comptait 555 000 mères seules âgées de 25 à 54 ans avec enfants de 18 ans ou moins, comparativement à 330 000 en 1981, soit une augmentation de 68 %. En 1981, 46 % des mères seules (comparativement à 42 % de celles en couple) n'avaient pas terminé leurs études secondaires. En 2001, cette proportion avait baissé de plus de moitié pour s'établir à 22 % (17 % pour les mères en couple).

Les gains d'emploi annuels des mères seules ont progressé de 35 % en termes réels de 1980 à 2000, étant passés de 14 700 \$ à 19 900 \$, ce qui a entraîné une baisse du taux de faible revenu chez elles. Mais cette croissance des gains d'emploi n'a pas été généralisée, les plus jeunes ayant notamment subi des pertes importantes et ce, pour la plupart des niveaux de scolarité. En effet, le taux de faible revenu a généralement augmenté chez les jeunes mères seules. Mais ce taux a diminué avec l'amélioration du niveau de scolarité. En 2000, 75 % de celles qui n'avaient pas de diplôme d'études secondaires avaient un faible revenu; cette proportion passait à 62 % lorsqu'elles détenaient un diplôme d'études secondaires, et à 54 % lorsqu'elles avaient fait des études postsecondaires non universitaires.

Le nombre de pères seuls a presque doublé depuis 1981, étant passé d'un peu plus de 62 000 à près de 119 000. En 2001, les familles monoparentales ayant un homme à leur tête représentaient environ le sixième des familles de ce genre.

Globalement, les pères seuls ont vu leurs gains moyens baisser de 7,3 % depuis 1980, ceux-ci étant

passés de 41 000 \$ à 38 000 \$. Mais cette baisse était plus importante chez les plus jeunes et les moins scolarisés, ce qui s'apparente au cas des jeunes mères seules.

Le deuxième article, intitulé «L'évolution des habitudes de dépenses des Canadiens âgés», examine l'évolution du comportement de dépenses de trois catégories de ménages définies selon l'âge de la personne repère, à savoir 55 à 64 ans, 65 à 74 ans et 75 et plus.

La situation économique des ménages change à mesure que ceux-ci vieillissent. Aussi bien en 1982 qu'en 2003, les trois quarts des ménages du groupe d'âge des 55 à 64 ans touchaient une rémunération d'emploi représentant plus de 70 % de leur revenu. Par contre, chez les ménages du groupe des 75 ans et plus, ce sont les transferts gouvernementaux et les pensions qui représentaient la part du lion, à savoir 59 % du revenu en 1982 et 80 % en 2003. Si la chute du revenu entre ces groupes d'âge est considérable, la baisse de la consommation personnelle l'est moins.

Les ménages âgés ont consacré une part plus élevée de leur revenu à la consommation personnelle et à l'impôt sur le revenu en 2003 qu'en 1982. Par conséquent, leurs économies ont chuté, étant passées de 13 à 4 cents par dollar.

Ces ménages ont aussi consacré plus de dépenses à la santé en 2003 qu'en 1982. De plus, ceux dont la totalité du revenu provient des transferts gouvernementaux ont alloué la majeure partie de leurs dépenses de consommation au logement et à l'alimentation, ces dépenses allant de 52 à 57 cents en 2003, et de 58 à 65 cents en 1982.

Le numéro en ligne de décembre 2005 de *L'emploi et le revenu en perspective*, vol. 6, n° 12 (75-001-XIF, 6 \$ / 52 \$) est maintenant en vente. Voir *Pour commander les produits*.

Pour en savoir plus sur l'article intitulé «Scolarité et revenu des parents seuls», communiquez avec Diane Galarneau au (613) 951-4626 (diane.galarneau@statcan.ca), Division des études et de l'analyse micro-économiques. Pour en savoir davantage sur l'article intitulé «L'évolution des habitudes de dépenses des Canadiens âgés», communiquez avec Lahouaria Yssaad au (613) 951-0627 (lahouaria.yssaad@statcan.ca), Division de l'analyse des enquêtes auprès des ménages et sur le travail. ■

Finances des entreprises publiques

Pour l'exercice financier se terminant le plus près du 31 décembre 2004 (entreprises fédérales) et

du 31 décembre 2003 (entreprises provinciales, territoriales et locales).

Les entreprises publiques (EP) jouent un rôle important dans la provision de produits et de services pour les trois paliers d'administrations publiques.

Les bénéfices après impôts des EP fédérales ont baissé en 2004 pour la première fois depuis trois ans. Ces bénéfices, y compris les autorités monétaires, s'élevaient à 6,3 milliards de dollars, en baisse de 8,8 % par rapport à 2003.

Ces bénéfices incluent 3,5 milliards de dollars des autorités monétaires (soit la Banque du Canada et le Compte du fonds des changes). Ils incluent aussi 4,4 milliards de dollars des autres entreprises financières qui ont été partiellement compensés par une perte de 1,6 milliard de dollars des entreprises non financières.

Ces pertes sont le fruit de nouvelles provisions enregistrées par Énergie atomique du Canada limitée pour le déclassement de ses installations nucléaires. Au cours des cinq dernières années, les EP fédérales ont généré des bénéfices après impôts de l'ordre de 28,7 milliards de dollars, soit un peu plus de 5,7 milliards de dollars par année en moyenne.

Entreprises publiques fédérales, bénéfices après impôts

Exercice terminé le plus près du 31 décembre

	2000	2001	2002	2003	2004
	en millions de dollars				
Total des revenus	23 150	20 916	23 106	23 169	23 386
Entreprises					
financières	10 790	10 361	10 763	11 170	10 386
non-financières	12 361	10 555	12 343	11 999	13 000
Total des dépenses	17 923	15 940	16 816	15 994	16 533
Entreprises					
financières	5 442	5 362	4 350	4 241	2 032
non-financières	12 480	10 578	12 466	11 753	14 500
Bénéfice net (perte) avant provision pour impôt sur le revenu	5 228	4 976	6 290	7 175	6 854
Provision pour impôt sur le revenu	254	330	377	272	558
Bénéfice net (perte) après provision pour impôt sur le revenu	4 974	4 646	5 913	6 903	6 296

En 2004, le total de l'actif des EP fédérales (incluant les immobilisations nettes) a diminué de 0,2 % pour s'établir à 166,4 milliards de dollars. Le total du passif, quant à lui, a diminué de 0,9 % pour s'établir à 155,4 milliards de dollars.

Ainsi, l'avoir net des EP fédérales s'est établi à 11,0 milliards de dollars en 2004, soit une augmentation de 11,6 %. Depuis les cinq dernières

années, l'avoir net des entreprises fédérales s'est accru constamment.

Les entreprises provinciales et territoriales oeuvrent dans des domaines comme l'hydroélectricité, les ventes de boissons alcoolisées et les loteries et le jeu. En 2003, ces entreprises ont enregistré des bénéfices après impôts records de 13,3 milliards de dollars, en hausse de 12,2 % par rapport à 2002.

Presque la moitié de ces profits, soit environ 6,3 milliards de dollars, ont été générés par les sociétés provinciales et territoriales de loteries et de jeux. Les sociétés des alcools représentent 3,6 milliards de dollars ou un peu plus du quart des profits. Les sociétés hydroélectriques représentaient 3,0 milliards de dollars ou un peu plus du cinquième des profits.

De 1999 à 2003, les EP provinciales et territoriales ont généré des bénéfices après impôts de 59,3 milliards de dollars, soit en moyenne 11,9 milliards de dollars par année.

En 2003, les EP ont enregistré une augmentation des bénéfices après impôts dans 8 des 13 provinces et territoires. Le Nouveau-Brunswick, où les profits des EP ont augmenté de 53,5 %, est arrivé en tête.

Entreprises publiques provinciales et territoriales, bénéfices après impôts

Exercice terminé le plus près du 31 décembre

	1999	2000	2001	2002	2003
	en millions de dollars				
Canada	10 132	12 939	11 131	11 816	13 258
Terre-Neuve-et-Labrador	196	180	198	211	83
Île-du-Prince-Édouard	22	24	24	27	28
Nouvelle-Écosse	235	204	351	345	340
Nouveau-Brunswick	203	181	216	142	219
Québec	2 776	3 056	2 975	3 360	3 503
Ontario	2 970	3 967	3 319	3 169	4 296
Manitoba	588	711	602	532	67
Saskatchewan	672	731	542	557	790
Alberta	1 538	1 620	1 764	1 815	1 942
Colombie-Britannique	891	2 228	1 102	1 624	1 944
Yukon	11	7	9	10	11
Territoires du Nord-Ouest	29	28	28	30	30
Nunavut	2	2	2	-6	6

À la fin de 2003, l'avoir net des EP provinciales et territoriales s'élevait à 21,2 milliards de dollars, en hausse de 1,6 % par rapport à 2002. L'actif total s'est accru de 1,1 % pour s'établir à 201,9 milliards de dollars alors que le passif a augmenté de 1,0 % pour se situer à 180,7 milliards de dollars.

Les entreprises locales oeuvrent dans des domaines comme la distribution d'électricité et de gaz, le transport en commun et le téléphone. Elles ont enregistré, en 2003, des bénéfices après impôts de 808 millions de dollars, soit une légère augmentation par rapport à l'année précédente.

De cette somme, elles ont remis 187 millions de dollars aux municipalités. Ce montant est légèrement plus élevé que les profits remis en 2002, mais moins que le sommet de 196 millions de dollars atteint en 2001.

Les EP locales ont enregistré des revenus de 16,6 milliards de dollars en 2003, en hausse de 3,7 %. En 1999, ces revenus représentaient 27 % des revenus des municipalités. Cette proportion est passée à 35 % en 2001 et a chuté pour se situer à 32 % en 2003.

Finances des entreprises publiques locales

Exercice terminé le plus près du 31 décembre

	2001	2002	2003
	en milliers de dollars		
Total des revenus	16 753 762	16 060 392	16 649 094
Total des dépenses	15 801 157	15 442 589	15 760 265
Bénéfice net (perte)			
avant provision pour			
impôt sur le revenu	952 605	617 803	888 829
Provision pour impôt sur			
le revenu	-7 388	82 729	80 290
Bénéfice net (perte)			
après provision pour			
impôt sur le revenu	959 993	535 073	808 539

Note: Le total peut ne pas correspondre à 100 en raison de l'arrondissement.

Les dépenses des EP locales ont atteint 15,8 milliards de dollars en 2003, ce qui représente une augmentation de 2,1 % par rapport aux 15,4 milliards de dollars dépensés en 2002.

Revenus et dépenses de entreprises publiques locales par industrie

	Revenus	Dépenses	Bénéfice net après provision pour l'impôt sur le revenu
	en milliers de dollars		
Total	16 649 094	15 760 265	808 539
Électricité	12 301 119	11 622 191	598 637
Transport	3 893 465	3 798 360	95 105
Gaz	333 614	251 526	82 088
Téléphone	120 896	88 187	32 709

La majorité des bénéfices en 2003 a été engendrée par les compagnies d'électricité. Les compagnies de transport en commun auraient enregistré, en 2003, des pertes de 1,7 milliard de dollars si elles n'avaient pas reçu des subventions de 1,8 milliard de dollars des municipalités et des administrations publiques provinciales. Les subventions pour le transport ont augmenté de 10 % de 2002 à 2003. Les usagers du transport en commun des EP locales ont payé 53 % du coût de ces services en 2003, soit sensiblement le même depuis 1999.

Nota : Les entreprises publiques sont établies en tant que sociétés «à but lucratif», de sorte qu'elles sont

assujetties à l'impôt sur le revenu. Elles sont des entités légales qui existent séparément des gouvernements qui les ont créées. Elles en diffèrent en ce sens qu'elles exigent généralement des prix qui sont étroitement liés au coût de production, comme dans le cas des entreprises du secteur privé. Les données des EP ont été révisées en 2003 pour les entreprises fédérales ainsi qu'en 2002 pour les EP provinciales, territoriales et locales.

Données stockées dans CANSIM : tableaux 385-0011 à 385-0013, 385-0015 et 385-0016.

Définitions, sources de données et méthodes : numéros d'enquête, y compris ceux des enquêtes connexes, 1725 et 1730.

Des données additionnelles sont fournies sous forme de totalisations spéciales. Pour plus de renseignements sur les produits et services, communiquez avec Jo-Anne Thibault au (613) 951-0767 (jo-anne.thibault@statcan.ca), Division des institutions publiques.

Pour plus de renseignements ou pour en savoir davantage sur les concepts, les méthodes et la qualité des données, communiquez avec Todd Charbonneau au (613) 951-3165 (todd.charbonneau@statcan.ca) ou avec Claude Vaillancourt au (613) 951-1820 (claud.vaiillancourt@statcan.ca) pour les entreprises publiques fédérales et provinciales et avec Aldo Diaz au (613) 951-8563 (aldo.diaz@statcan.ca) pour les entreprises publiques locales, Division des institutions publiques. ■

Indicateurs de justice pénale 2005

Le rapport *Indicateurs de justice pénale, 2005* présente les indicateurs que l'on peut utiliser pour mesurer la charge de travail et l'activité du système de justice pénale, ainsi que des indicateurs de toute une série de facteurs sociodémographiques et économiques.

Les mesures de la charge et du volume portent principalement sur le travail des forces de police, des tribunaux, des services correctionnels, des programmes de déjudiciarisation et des services aux victimes. Parmi les indicateurs présentés, mentionnons le nombre d'incidents criminels signalés à la police, celui des personnes astreintes à des mesures de rechange, le total des cas traités en cour, le compte moyen des établissements de correction, et le nombre d'individus pris en charge par les services d'aide aux victimes.

De plus, le rapport présente des indicateurs sur d'autres aspects du système de justice pénale comme le type et la durée des condamnations imposées par

les tribunaux, la perception par le public des forces de police, des tribunaux, du système correctionnel et du régime de libération conditionnelle, ainsi que le nombre et le type de services aux victimes d'actes criminels.

Pour mieux situer le contexte de la criminalité, le rapport présente également un certain nombre d'indicateurs sociodémographiques et économiques. Mentionnons, par exemple, la répartition de la population selon l'âge et le sexe, le niveau de revenu et la participation au marché du travail, le niveau d'engagement social, la structure familiale, le montant de la pension alimentaire, le niveau d'éducation et d'alphabétisme, et le taux d'abus d'alcool et de drogue chez les adultes et chez les jeunes.

Définitions, sources de données et méthodes : numéros d'enquête, y compris ceux des enquêtes connexes, 3301, 3302, 3306, 3308, 3309, 3312, 3313, 3315, 3323, 3324, 3325, 3328, 3896, 4504, 5035 et 5037

La publication Indicateurs de justice pénale, 2005 (85-227-XIF, 38 \$) est maintenant en vente. Voir *Pour commander les produits*.

Pour plus de renseignements, ou pour en savoir davantage sur les concepts, les méthodes et la qualité des données, communiquez avec les Services à la clientèle au (613) 951-9023 ou composez sans frais le 1 800 387-2231, Centre canadien de la statistique juridique. ■

Estimations postcensitaires de la population selon les divisions de recensement, les régions métropolitaines de recensement et les régions économiques

1^{er} juillet 2005 (données provisoires)

Il est maintenant possible de connaître les estimations postcensitaires provisoires de la population totale de même que celles selon l'âge, le sexe, les divisions de recensement, les régions métropolitaines de recensement et les régions économiques au 1^{er} juillet 2005. Les estimations postcensitaires définitives au 1^{er} juillet 2002 et les estimations postcensitaires mises à jour au 1^{er} juillet 2003 et 2004 sont également disponibles.

Données stockées dans CANSIM : tableaux 051-0034 et 051-0036.

Définitions, sources de données et méthodes : numéro d'enquête 3608.

Les tableaux CANSIM pour les régions économiques (051-0038 à 051-0040) seront bientôt disponibles.

Ces estimations se retrouveront dans la publication Statistiques démographiques annuelles, 2005 (91-213-XIB, 60 \$; 91-213-XPB, 134 \$) qui paraîtra en mars 2006.

Pour obtenir des données ou des renseignements généraux, communiquez avec le Service à la clientèle au (613) 951-2320 (*demographie@statcan.ca*), Division de la démographie. Télécopieur : (613) 951-2307. Pour en savoir davantage sur les concepts, les méthodes et la qualité des données, communiquez avec Stéphane Gilbert au (613) 951-9233 (*stephane.gilbert@statcan.ca*), Division de la démographie. Télécopieur : (613) 951-2307. ■

Indice des taux de salaires syndicaux dans la construction

Novembre 2005

L'indice total des taux de salaires syndicaux dans la construction (y compris les suppléments) pour le Canada est demeuré inchangé en novembre par rapport à son niveau révisé de 133,3 en octobre (1992=100). L'indice a augmenté de 1,8 % par rapport à l'indice révisé de novembre 2004 (130,9).

Les taux de salaires syndicaux sont publiés pour 16 métiers dans 20 régions métropolitaines tant pour les taux de base que pour les taux incluant certains paiements supplémentaires. Des indices (1992=100) sont calculés pour les mêmes régions métropolitaines et sont publiés pour celles où une majorité des métiers est couverte par les conventions collectives actuelles.

Données stockées dans CANSIM : tableaux 327-0003 et 327-0004.

Définitions, sources de données et méthodes : numéro d'enquête 2307.

Le numéro du quatrième trimestre de *Statistiques des prix des immobilisations* (62-007-XIF, 20 \$ / 59 \$) paraîtra en mars 2006.

Pour plus de renseignements ou pour en savoir davantage sur les concepts, les méthodes et la qualité des données, communiquez avec le Service à la

clientèle au (613) 951-9606 (infounit@statcan.ca) ou avec Louise Chaîné au (613) 951-3393, Division des prix. Télécopieur : (613) 951-1539. ■

Nouveaux produits

L'indice des prix à la consommation, novembre 2005,
vol. 84, n° 11

Numéro au catalogue : 62-001-XIB (9 \$/83 \$).

L'indice des prix à la consommation, novembre 2005,
vol. 84, n° 11

Numéro au catalogue : 62-001-XPB (12 \$/111 \$).

Commerce de gros, octobre 2005, vol. 68, n° 10

Numéro au catalogue : 63-008-XIF (15 \$/150 \$).

Opérations internationales du Canada en valeurs mobilières, octobre 2005, vol. 71, n° 10

Numéro au catalogue : 67-002-XIF (15 \$/142 \$).

L'emploi et le revenu en perspective, décembre 2005,
vol. 6, n° 12

Numéro au catalogue : 75-001-XIF (6 \$/52 \$).

Indicateurs de justice pénale, 2005

Numéro au catalogue : 85-227-XIF (38 \$).

Les prix sont en dollars canadiens et n'incluent pas les taxes de vente. Des frais de livraison supplémentaires s'appliquent aux envois à l'extérieur du Canada.

Les numéros au catalogue se terminant par : -XWF, -XIB ou -XIF représentent la version électronique offerte sur Internet, -XMB ou -XMF, la version microfiche, -XPB ou -XPF, la version papier, -XDB ou -XDF, la version électronique sur disquette, -XCB ou -XCF, la version électronique sur CD-ROM et -XBB ou XBF, une base de données.

Pour commander les produits

Pour commander par téléphone, ayez en main :

- Le titre
- Le numéro au catalogue
- Le numéro de volume
- Le numéro de l'édition
- Votre numéro de carte de crédit.

Au Canada et aux États-Unis, composez le : **1 800 267-6677**

Pour les autres pays, composez le : **1 613 951-7277**

Pour envoyer votre commande par télécopieur,
composez le : **1 877 287-4369**


Pour un changement d'adresse ou pour connaître
l'état de votre compte, composez le : **1 800 700-1033**

Pour commander par la poste, écrivez à : Finances, immeuble R.-H.-Coats, 6^e étage, Statistique Canada, Ottawa, K1A 0T6. Veuillez inclure un chèque ou un mandat-poste à l'ordre du **Receveur général du Canada/Publications**. Au Canada, ajoutez 7 % de TPS et la TVP en vigueur.

Pour commander par Internet, écrivez à : infostats@statcan.ca ou téléchargez la version électronique en vous rendant au site Web de Statistique Canada (www.statcan.ca). À la page *Nos produits et services*, sous *Parcourir les publications Internet*, choisissez *Payantes*.

Les agents libraires agréés et autres librairies vendent aussi les publications de Statistique Canada.

Catalogue 11-001-XIF (Anglais) 11-010-150-03000003



Le Quotidien

Statistique Canada

Le jeudi 8 juin 1997
Pour être diffusé à 8 h 30

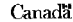

PRINCIPAUX COMMUNIQUÉS

- **Transport urbain, 1996** 2
Malgré la priorité accordée aux services de transport urbain, les Canadiens y ont de moins en moins recours. En 1996, les Canadiens ont effectué un voyage moyen de déplacement au travail sans les services de transport urbain, soit le niveau le plus bas enregistré au cours des 25 dernières années.
- **Productivité, rémunération horaire et coût unitaire de la main-d'œuvre, 1996** 5
À l'instar de la croissance de l'industrie et des emplois, la hausse de la productivité des entreprises canadiennes en 1996 s'est avérée encore une fois relativement faible.

AUTRES COMMUNIQUÉS

- Indice des offres d'emploi, mai 1997 10
- Emplois sur les marchés à court terme 10
- Aides en termes positifs, septembre 1997 11
- Produits d'adultes, avril 1997 11

NOUVELLES PARUTIONS 12



Bulletin officiel de diffusion des données de Statistique Canada

Numéro au catalogue 11-001-XIF.

Publié tous les jours ouvrables par la Division des communications, Statistique Canada, Immeuble R.-H.-Coats, 10^e étage, section G, Ottawa, K1A 0T6.

Pour consulter *Le Quotidien* sur Internet, visitez notre site à l'adresse <http://www.statcan.ca>. Pour le recevoir par courrier électronique tous les matins, envoyez un message à listproc@statcan.ca. Laissez en blanc la ligne de l'objet. Dans le corps du message, tapez : subscribe quotidien prénom et nom.

Publication autorisée par le ministre responsable de Statistique Canada. © Ministre de l'Industrie, 2004. Il est permis de citer la présente publication dans les journaux et les magazines ainsi qu'à la radio et à la télévision à condition d'en indiquer la source : Statistique Canada. Toute autre forme de reproduction est permise sous réserve de mention de la source, comme suit, dans chaque exemplaire : Statistique Canada, *Le Quotidien*, numéro 11-001-XIF au catalogue, date et numéros de page.